

Le 8 mai 2013

Madame la Secrétaire Perpétuelle

Messieurs les Organisateur

Chers collègues

Nous nous interrogeons sur le but recherché par le "*French-Israeli Inter-Academic Meeting on Mathematics*" que les académies des sciences française et israélienne organisent conjointement, et qui aura lieu les 22 et 23 mai dans les locaux de l'Institut.

Certes, nous ne pouvons que nous réjouir de voir organiser un colloque de plus sur les mathématiques, et sa qualité scientifique ne fait aucun doute. Mais il n'est guère d'usage qu'en mathématiques, les académies de deux pays éprouvent le besoin de s'associer pour organiser des colloques. Une brève recherche sur le site web de l'Académie ne nous livre que quatre exemples de colloque interacadémique international: "*Les lumières, hier, aujourd'hui et demain*", (2013, à l'occasion de la commémoration du 50e anniversaire du traité franco-allemand), "*Les relations académiques franco-croates au cours du temps*" (avec l'académie croate, 2012), "*Science, Enseignement et Technologie pour le Développement en Afrique*" (avec l'académie sénégalaise, 2012), et "*L'imagination et l'intuition dans les sciences*" (avec l'académie Leopoldina, 2008). Si la nature de ces sujets, soit en raison de leur particularisme, soit au contraire en raison de leur ampleur, justifie une intervention directe de plusieurs académies nationales, il n'en est pas de même des mathématiques. En ce qui concerne le colloque du 22-23 mai, la notoriété des intervenants est telle qu'on n'aurait eu aucun mal à l'organiser dans une université, où il aurait été ouvert sans inscription préalable et accessible aux étudiants. Nous sommes donc conduits à nous demander si l'ordre normal des choses n'est pas ici inversé, et si ce n'est pas le colloque qui soutient les académies, et non les académies qui soutiennent le colloque.

Comme vous le savez, ce colloque intervient dans un contexte où les universités et les centres de recherche israéliens sont de plus en plus critiqués de part le monde en raison de leur contribution à l'occupation militaire et à la colonisation des territoires conquis en 1967, et à la répression de la population palestinienne. La dernière manifestation en date en est la lettre¹ adressée le 23 mars à Catherine Ashton par 23 eurodéputés, lui demandant d'envisager la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël, en raison de "la violation du droit international et des droits de l'homme par les activités du gouvernement israélien, et l'absence de réponse aux demandes de l'Union européenne pour le respect du droit international". Sans doute me répondrez-vous que cela n'a rien à voir avec la recherche scientifique. Mais l'accord d'association a un volet recherche dont la recherche israélienne est un des grands bénéficiaires. Des compagnies comme Ahava DSL, opérant dans une colonie de Cisjordanie, Elbit Systems et Israeli Aerospace Industries, spécialisées dans le

1

domaine militaire, en bénéficient largement, et le contribuable européen se trouve ainsi involontairement contribuer au maintien de l'occupation et de la colonisation. Cet état de chose n'est possible que parce que, sous le mot "recherche" on couvre des activités très diverses, souvent menées dans les mêmes institutions, allant de la recherche mathématique pure à la mise au point de drones et de systèmes de surveillance, et que l'on se sert des uns pour légitimer les autres.

Nous ne sommes pas les seuls à nous poser des questions sur le rôle exact de la recherche israélienne dans la colonisation militaire des territoires occupés en 1967 et l'oppression policière de la population palestinienne (dont, comme on l'oublie trop souvent, nombre d'universitaires et d'étudiants). C'est pourquoi, à l'appel d'un grand nombre d'organisations palestiniennes², à la recherche d'une action non-violente pour libérer leurs personnes et leur territoire, il s'est développé un mouvement international BDS (boycott, divestment and sanctions), cherchant à faire plier le gouvernement israélien par le boycott des institutions, la fin des investissements et l'application de sanctions internationales. En réaction au succès de ce mouvement (notons par exemple que l'Association for Asian American Studies³ et le professeur Stephen Hawking⁴ viennent de se joindre au boycott académique), le gouvernement israélien développe des actions de légitimation de sa politique, connues sous le nom générique de "hasbara", et certaines universités offrent même des formations spécialisées soutenues par des bourses d'étude⁵.

C'est pourquoi nous craignons que le colloque du 23 mai ne soit en définitive qu'une tentative de légitimation supplémentaire, visant à couvrir au nom de la qualité scientifique et de la neutralité de la science des entreprises beaucoup plus contestables. L'Académie des Sciences, et les mathématiciens éminents qui participeront au colloque, se trouveront ainsi conférer au gouvernement israélien, par l'intermédiaire de ses institutions les plus représentatives, une autorité morale qui lui permettra de continuer à poursuivre l'occupation et la colonisation, et à les faire financer par le contribuable européen. En tant qu'universitaires, nous sommes très attentifs à ce que notre travail ne soit pas récupéré politiquement pour soutenir des pratiques contraires au droit international. Dans le contexte actuel, nous aurions clairement exprimé notre préoccupation face à cette récupération, en refusant de participer à ce colloque. Nous sommes donc particulièrement choqués que ce soit l'Académie des Sciences française qui mette son prestige au service d'une politique si contestable et contestée sur la scène internationale aujourd'hui.

Pour l'AURDIP
Le Président

Ivar Ekeland

2 <http://pacbi.org/etemplate.php?id=869>

3 <http://www.usacbi.org/2013/04/aaas-votes-in-historic-decision-to-support-boycott-of-israeli-academic-institutions/>

4 <http://www.guardian.co.uk/world/2013/may/08/stephen-hawking-israel-academic-boycott>

5 <http://www.alternativenews.org/english/index.php/features/economy-of-the-occupation/5586-hebrew-u-promotes-hasbara-fellowship-endorsed-by-foreign-ministry.html>

Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine
www.aurdip.fr